

Risque dans l'habitat intérieur – Pièce de vie

Dernière mise à jour : 30 janvier 2026

Temps de lecture : 6 minutes

Périodes :



Définition

L'habitat est le principal lieu occupé par un enfant de moins de 3 ans. Cette fiche regroupe les conseils de prévention des risques domestiques en lien avec des produits et des objets présents dans la **pièce de vie**.

Messages clés

Depuis la naissance, le développement psychomoteur et cognitif d'un enfant évolue et passe par différents stades. L'enfant devient de plus en plus curieux et explore son environnement, ce qui l'expose à de nombreux risques en fonction de ses capacités développementales. Ainsi, dès sa naissance, il doit toujours être **sous la surveillance d'un adulte et mis en situation de sécurité**.

En pratique

Objets/produits coupants ou toxiques

- **Produits ménagers et phytosanitaires**
 - Ne pas laisser à portée du nourrisson
 - Ranger en hauteur ou dans des placards verrouillés ou sécurisés avec des blocs-porte lorsque cela est possible
 - Ne pas transvaser les liquides dans des bouteilles inadaptées (ex : javel dans une bouteille de soda) afin d'éviter qu'ils ne soient confondus avec des produits comestibles
- **Médicaments, drogues, alcool, nicotine, liquide de e-cigarette**
 - Ne pas laisser à portée du nourrisson
 - Ranger en hauteur ou dans des placards verrouillés ou sécurisés avec des blocs-porte lorsque cela est possible
- **Plantes/champignons** (liste de plante toxique, non exhaustive) : *Aconit, Belladone, Brugmansia, Ciguë aquatique, Colchique, Daphné lauréole, Datura stramoine, Datura, Digitale pourpre, Grande Ciguë, If commun, Laurier jaune, Laurier Rose, Lis Glorieux, Lupin, Petite Ciguë, Pied-d'alouette, Ricin*
 - Ne pas laisser à portée du nourrisson
 - Éliminer les billes d'argile et les perles d'eau

- **Petits objets et petits aliments**
 - Ne pas laisser à portée du nourrisson les petits objets (pièces de monnaie, billes, petits jouets, piles, etc.) et les petits aliments (bonbons, fruits secs, olives, etc.)
 - Surveiller le nourrisson pendant ses repas et quand il joue
 - Faire le tour très régulièrement du logement pour vérifier que de petits objets ne sont pas tombés sous les meubles ou dispersés au sol dans chaque pièce
- **Objets coupants (couteaux, ciseaux, etc) et de bricolage**
 - Ranger dans des placards fermés
 - Mettre hors de portée du nourrisson

Sources de chaleur

- **Bougie, cendrier, encens, fer à repasser...**
 - Mettre hors de portée du nourrisson
- **Cheminée, insert, poêle**
 - Circonscrire l'accès à la cheminée lorsqu'elle est allumée
 - Installer un pare-feu

Ameublement, agencement

- **Meuble (bibliothèque, buffet, meuble TV, table basse, table à manger, etc)**
 - Ne pas faire asseoir le nourrisson sur ces meubles
 - Veiller que le nourrisson ne monte pas sur ces meubles
 - Fixer les meubles au mur pour éviter qu'ils basculent sur le nourrisson
 - Installer des protections d'angles sur les recoins des meubles et des tables
 - Sécuriser toutes les ouvertures
 - Retirer tout objet ou meuble sous les fenêtres
- **Canapé**
 - Ne pas laisser le nourrisson seul sans surveillance
- **Portes/porte de placard**
 - Bloquer les portes par des bloque-portes
- **Fenêtre/balcon/terrasse**
 - Ne pas laisser le nourrisson seul sur un balcon ou une terrasse et dans une pièce avec des fenêtres ouvertes
 - Bloquer les fenêtres avec des arrêteurs si besoin d'aérer
 - Vérifier la sécurité du balcon : garde-corps, renforcement par paroi en verre ou plexiglas
- **Escaliers, mezzanine**
 - Fixer une barrière de sécurité en haut et en bas des escaliers
 - Ajouter des protections (plaque de plexiglas par exemple) si l'écartement des barreaux est important
 - Équiper les escaliers d'une rampe
 - Apprendre au nourrisson à descendre et à monter dès qu'il est en âge de le faire

- **Prises /fils électriques**
 - Installer des caches prises
 - Ne pas utiliser d'appareil ou de lampes avec des fils défectueux
 - Ne pas laisser les fils électriques apparents car le nourrisson peut être tenté de débrancher les appareils, de tirer sur les fils et de les porter à la bouche
- **Cordons de rideaux ou de stores**
 - Mettre hors de portée du nourrisson
- **Tapis de sport motorisé**
 - Eteindre la machine après son utilisation
 - En cas d'usage, surveiller le nourrisson qui pourrait s'en approcher et se brûler les mains (par friction)
- **Animaux :**
 - Ne pas laisser le nourrisson seul en présence d'un animal

Documentation

- Rapport Haut Conseil de la Santé Publique : [Prévention des accidents de la vie courante chez les enfants âgés de moins de 5 ans, 1ère partie-Intoxications accidentelles](#), 2025
- Rapport de l'ANSES sur les [plantes toxiques](#)
- Rapport, Santé publique France, [Les accidents de la vie courante chez les moins de 15 ans en France métropolitaine](#). 2021. 30 p.
- Salle de presse de l'Inserm : [Accidents de la vie courante chez les enfants de moins de 15 ans](#), 2024

Information pour les familles

- Site des [1000 premiers jours](#) : [Éviter les accidents domestiques](#)
- Site des [Centres anti-poison](#)
- Site des Sapeurs-Pompiers : En savoir plus sur les [chutes](#), les [défenestrations](#)
- Brochure : [conseils en fonction du risque](#) (étouffement, chute, ...), Ministère en charge de la santé, 36p
- Brochure : [Dangers à la maison](#), Assurance prévention, 18p
- Brochure Inpes, Assurance maladie : [Prévention des accidents de la vie courante](#), 32p
- Guide de [prévention des accidents domestiques](#), Département de l'Eure en Normandie, 19p
- Vidéo : [manœuvre désobstruction chez les 0-2 ans](#), croix rouge de Belgique
- Jeu d'exploration pour les parents [Zéro Accident : Un Jeu d'Enfant!](#)
- Fédération française de Prévention des Risques Domestiques, Ariel, [Pièce de vie virtuelle](#)